

“LA BONNE AUBERGE,,

**DIMANCHES
WEEK-END
VACANCES**

BULLETIN HEBDOMADAIRE DE GASTRONOMIE TOURISTIQUE

DIRECTION :

EDITE SOUS LE PATRONAGE DE LA
“LIGUE DES CENT MILLE,,

39, AVENUE SLEECKX, 39

POUR LA DEFENSE DU BON MANGER

... BRUXELLES ...

PARAISANT LE VENDREDI SOIR

TELEPHONE : 15.88.32

CONCOURS DU BON HOTELIER 1933

1^{er} ex-aequo : **Nouveau Monde**, Tirlemont 46 p.
Ma Témaine, Barbençon ... 46 p.
2^{me} **Denet**, à Temploux 45 p.
3^{me} **Grd Hôtel Mense**, Waulsort 29 p.

5^e Page: LISTE DES BONS ENDROITS.

A propos du Rallye à Tiège

Nous recevons d'un de nos Membres de la région de Spa qui nous félicite — mais c'est à l'hôtelier qu'il devrait envoyer des félicitations — d'avoir choisi Tiège pour notre rallye du 29 avril, une lettre d'où nous détachons les lignes suivantes :

En attirant l'attention sur le hameau de Tiège vous servez une bonne cause. Il est presque inconnu, encore que le plateau de Tiège jouisse au point de vue de l'atmosphère d'une situation absolument unique en Belgique: l'air y est sec; le plateau étant élevé et dégagé de la proximité immédiate des bois. Comme cet air nous vient en droite ligne des Fagnes et de l'Hertogenwald sans avoir rencontré ni village, ni usine, il est pur et vivifiant plus qu'aucun autre en Belgique.

Ce plateau est plein d'avenir. En été toutes les chambres dans le hameau sont louées, et il ne peut être donné suite qu'à une faible partie des demandes.

Quant à « La Charmille », c'est un hôtel très moderne et très confortable. La cuisine y est entièrement électrique.

D'autre part, le chevalier Charles de Thier, administrateur-délégué de Spa-Monopole et l'un des plus anciens membres de la Ligue des Cent Mille nous adresse, en retenant trois couverts pour le Rallye, la lettre suivante dont nos Membres et lecteurs apprécieront l'amabilité :

Nous avons lu avec grand plaisir dans la *Bonne Auberge* du 6 avril que le prochain Rallye-Gourmand de la Ligue des Cent Mille aura lieu le 29 avril à « La Charmille », à Tiège.

Cette nouvelle nous a suggéré une idée que nous vous soumettons: c'est de réunir tous les participants à *Spa-Monopole* avant le déjeuner, de leur offrir le porto, de visiter nos installations et l'Etablissement Thermal, puis de se rendre à « La Charmille ». Si cette proposition vous plaît, veuillez bien l'annoncer dans vos prochains numéros et nous faire savoir en temps opportun le nombre des participants. Bien que ce soit un dimanche, nous prendrons nos dispositions pour que vous puissiez voir fonctionner les machines d'emouteillage.

Vous n'ignorez pas que nos installations sont les plus vastes et les plus modernes; vous pourrez vous en rendre compte par les brochures que nous vous envoyons.

Le prochain Rallye-Gourmand de la Ligue des Cent Mille aura lieu le 29 avril, à « La Charmille » à Tiège-lez-Spa. On peut retenir son couvert (prix forfaitaire 45 francs, vins et service compris) jusqu'au 25 avril. Un droit d'inscription de 5 francs sera exigé de tout participant non membre de la Ligue, sauf s'il est l'invité d'un de nos membres (v. Agenda).

L'an dernier le Duc et la Duchesse de Brabant, nos souverains actuels, nous ont fait l'honneur d'une visite.

Il nous semble et nous espérons que vous partagerez notre manière de voir que cette visite corsera très agréablement votre trop court séjour à Spa.

Nous profitons de l'occasion pour vous féliciter du succès de vos Rallyes-Gourmands et de votre bulletin auquel nous souhaitons longue vie et prospérité.

Nous nous empressons, bien entendu, d'accepter cette offre. Les installations de Spa-Monopole sont uniques au monde et nous sommes certains que leur visite et l'accueil que nous savons d'avance charmant de M. de Thier, ajouteront un charme de plus à cette réunion. Nous prions donc les personnes qui veulent assister à ce Rallye de ne pas tarder à nous le faire savoir pour que nous puissions informer notre aimable collègue du nombre de visiteurs.

Et puisque l'occasion se présente d'aborder la question d'agrémenter nos Rallyes-Gourmands d'attractions spéciales, nous ne saurions trop engager les hôteliers, qui désirent s'assurer le plus de chances d'obtenir nos réunions, à s'entendre soit avec les syndicats d'initiative locaux, soit avec les associations touristiques pour organiser à l'occasion des déjeuners qu'ils nous proposent des randonnées dont le plaisir ne sera pas uniquement celui de la table. Dans cet ordre d'idées, nous signalons que notre Membre et ami, M. Jules Buisseret, le sympathique secrétaire de l'Auto-Moto Club de Beaumont-Chimay, a actuellement à l'étude un projet de visite du Pays de Chimay à combiner avec une proposition hôtelière de cette région que beaucoup de nos membres apprécieront certainement.

La Gastronomie et les Touristes

M. Paul-Louis Hervier fait paraître sous ce titre dans *Le Soir*, un article consacré à cette question... en France, mais dont bien des passages peuvent s'appliquer à la Belgique.

Celui-ci notamment :

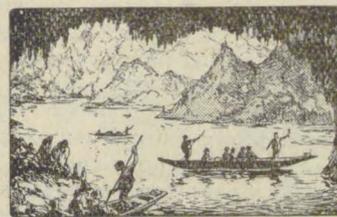
La France offre au point de vue du tourisme des avantages sur lesquels il est superflu d'insister; mais elle peut joindre au tourisme la gastronomie. Elle a tout ce qu'il faut pour cela; ce qui lui manque c'est la manière d'en persuader les intéressés.

Mettez Belgique à la place de France et il n'y a pas un mot à changer.

Et celui-ci encore :

J'ai rencontré plusieurs étrangers qui m'ont dit: « C'est en Italie que les touristes ont les meilleures surprises culinaires. »

Il est certain que nos voisins alpins savent faire de bons plats, qu'ils triomphent dans les pâtes et



GROTTES DE HAN et de ROCHEFORT

L'excursion la plus recommandée
Routes excellentes pour autos

S'il y a des hôteliers ou des touristes qui

sont les champions des côtelettes milanaïses; mais il est hors de doute qu'une publicité suivie et très étudiée est responsable de cette renommée. Nous, nous demeurons en arrière, par mépris de l'organisation et aussi par entêtement jaloux.

Et ce dernier enfin qui vaut qu'on y réfléchisse quand on connaît l'action chez nous de La Bonne Auberge, depuis le mois de juin dernier :

Que faut-il pour que l'amateur de bonnes choses se décide à entreprendre le voyage? Qu'on lui dise avec précision ce qu'il peut trouver, à quel prix; et qu'on l'assure d'une ambiance favorable. On demande un bon organisateur, un bon propagandiste. Nous avons de bons cuisiniers et des produits de qualité; vite une réalisation.

M. Paul-Louis Hervier donne là d'excellents conseils. Je doute cependant qu'il se soit déjà trouvé en rapport avec l'*Hôtelier*! Il n'aurait plus le même optimisme.

Aucune corporation en effet ne s'entend mieux à décourager les meilleures bonnes volontés, à dénaturer les motifs des actions les plus désintéressées. Mépris de l'organisation, entêtement jaloux; ce n'est pas assez dire!

Voici un exemple :

Il y a en Belgique un peu plus de trois cents bonnes hôtelleries. Si ces trois cents bonnes maisons avaient moins méprisé l'organisation, avaient montré moins d'entêtement jaloux, le Groupement hôtelier belge de la Bonne Auberge les compterait toutes comme Membres; et tous les gargotiers du pays qui empoisonnent la corporation, qui éloignent ou repoussent à jamais les touristes, auraient dû baisser pavillon.

Au lieu de cela, que trouvons-nous? Pas même la moitié de ces bonnes Maisons dans notre Groupement; et parmi ceux qui adhèrent — qu'ils disent — à notre action, une bonne proportion de cinquante pour cent qui ne sont entrés chez nous, comme le loup de Perrault, que pour mieux nous manger.

Le Groupement de la Bonne Auberge est leur petit Chaperon rouge.

Mais ce Chaperon rouge-là ne se laissera pas manger car il sait bien qu'ils est précisément le bon organisateur, le bon propagandiste que réclame M. Hervier.

Hélas, ce bon propagandiste n'a pas à lutter seulement contre l'*Hôtelier*; la presse ne lui accorde pas son appui; les syndicats d'initiative ne comprennent pas qu'il faut l'aider.

Que voyons-nous en Belgique? Quels sont les journaux qui ont parlé de notre organisme, qui ont encouragé notre effort?

Sans doute, timidement, à deux ou trois reprises, le « Soir », qui accorde un bel article à M. Hervier pour la France, a daigné reprendre quelques idées exprimées par nous. Est-ce suffisant? Nous faisons le service de notre journal, depuis son début, à tous les grands quotidiens belges. A deux ou trois reprises nous avons discrètement demandé l'insertion d'un petit communiqué; quatre-vingt-dix pour cent ne nous ont pas même répondu; les autres nous ont informés que cette publicité était payante! C'est beau n'est-ce pas, comme encouragement pour une association sans but lucratif! Il est vrai que nous n'avons pas de billets de presse à offrir comme les cantatrices, dan-

seuses ou théâtrales, dont les récitals sont annoncés par des communiqués plus qu'élogieux! Nous avons fait un jour l'effort d'inviter de nos deniers personnels un rédacteur d'un grand journal à l'un de nos Rallies; celui-ci nous a déclaré au dessert, en guise de remerciement, qu'un compte rendu dans son journal serait facturé à 20 francs à la ligne. On n'est pas plus aimable!

Quant aux syndicats d'initiative, nous avons assez souvent déploré leur amorphisme pour ne pas y revenir.

M. Paul-Louis Hervier se ménage bien des déceptions s'il compte continuer sa campagne en faveur de la gastronomie et du tourisme; à moins qu'il soit déjà, comme moi, fixé sur l'ingratitude humaine; ce qui est la grâce que je lui souhaite, comme dit le prédicateur à la fin de son prêche.

P. de C.

Conseils pour ceux qui réclament

Nous recevons de temps à autre, — de loin en loin serait plus exact, — des réclamations concernant des hôteliers Membres du Groupement de la Bonne Auberge.

Cela nous prouve diverses choses: d'abord qu'on apprécie notre action de surveillance de l'hôtellerie; ensuite que toute bonne Maison peut avoir des défaillances. (Que celui qui n'a jamais péché..., a dit le Christ.) Enfin qu'il y a des clients... mettons: difficiles.

Tout cela est normal et nous ne nous en plaignons pas.

Mais pourquoi diable, faut-il que les réclamations qui nous parviennent soient rédigées presque toujours en termes comminatoires et injurieux? Serait-ce qu'elles sont écrites sous l'empire d'une injuste colère? Car nous voulons penser que nos correspondants, que nous ne connaissons pas autrement, s'expriment, lorsqu'ils sont de sang-froid, d'une façon plus correcte.

Qu'on soit mécontent d'avoir été médiocrement traité lorsqu'on espérait faire un fin déjeuner, cela se conçoit. Mais ce qui ne se conçoit pas c'est qu'on attende la fin d'un mauvais repas pour s'en plaindre. Ce n'est pas en payant l'addition ou après l'avoir réglée qu'il convient de réclamer, mais à l'instant même où l'on constate qu'on ne reçoit pas ce qu'on attendait.

Un de nos hôteliers me racontait dernièrement qu'au moment où de bons clients à lui se levaient de table ils lui firent part de ce que le champagne qu'ils avaient sablé au dessert sentait le bouchon.

Pourquoi l'avaient-ils bu? Ne savaient-ils pas que toute bouteille « bouchonnée » est remplacée gratuitement par le fournisseur et que l'hôtelier se serait fait un plaisir de leur échanger! Notez d'ailleurs, qu'honnête autant qu'aimable, l'hôtelier en question n'entendit pas laisser partir ses clients sans leur avoir offert et fait accepter à titre de dédommagement une autre bouteille. Mais il en fut de sa poche par la maladresse de ses clients; et je ne jurerais pas que ceux-ci le quittèrent sans aucune arrière-mauvaise-pensée.

Encore ceux-ci ne furent-ils que des maledroits.

Mais que dire de celui qui « engueule » l'hôtelier après avoir absorbé sans rien dire un repas qu'il a trouvé mauvais; qui, payant, déclare scandaleuse ou dégoûtante la façon dont il a été traité et le dit à ménagement, à haute et intelligible voix pour que tout le monde l'entende autour de lui et que l'hôtelier s'écroule sous la honte. Celui-là d'ailleurs ne se trouve pas encore satisfait; et, rentré chez lui, il s'empresse de nous confirmer sa mauvaise humeur par une missive qui sent la poudre et se termine par une amabilité de ce genre: « Si c'est cela que recommande la Bonne Auberge... »

Mon Dieu, nous l'avons dit au début de cet article, nous comprenons qu'on soit mécontent. Mais, à ceux qui ne se sentent pas « la manière » pour exprimer leur mécontentement je voudrais adresser une prière.

Qu'ils n'engueulent pas l'hôtelier. D'abord ça fait mauvais effet, et puis celui qui reçoit en pleine figure un tel soufflet verbal n'est généralement pas bien disposé à répondre aimablement à celui qui le traite si mal. Qu'ils se contentent donc de nous écrire; et qu'ils nous engueulent même si cela peut les soulager. Ce sera toujours un dérivatif à leur fureur et nous acceptons d'être le bouc émissaire. Ainsi du moins en nous laissant le soin de tirer la question au clair avec l'hôtelier en cause ils nous permettront d'y mettre des formes qu'ils auraient omises et de régler le différend entre gens bien élevés.

Mais qu'ils se rendent compte combien on enlève d'efficacité à notre intervention lorsqu'ils ont commencé par indisposer l'hôtelier en l'engueulant de toutes les façons. Si celui-ci nous répondait: « Je m'étonne de voir la Bonne Auberge prendre le parti de gens aussi malpolis » ceux qui réclament d'une façon... intempestive, n'auraient que ce qu'ils méritent.

P. de C.

Humour culinaire

La grivèlerie, dit le Code, est le délit que commet celui qui, après avoir déjeuné au restaurant, s'en va sans payer.

Je me suis laissé dire que le délit de grivèlerie ne serait pas justiciable en Belgique; mais je m'empresse d'ajouter que, si je mentionne cela ici, ce n'est pas pour engager mes lecteurs à commettre ce délit; bien qu'en leur donnant ce conseil, je ne ferais qu'imiter Victor Hugo qui, dans la « Légende des Siècles », ne craint pas de placer ces paroles dans la bouche d'Éviradnus:

...Nous en irons à l'auberge,
Et nous paierons l'hôtelier;
De ton sourire de vierge,
De mon bonjour d'écolier.

Cette façon de payer en monnaie de singe n'est évidemment qu'une licence que peuvent seuls se permettre les poètes; et moi je ne suis qu'un pauvre prosateur.

Mais, parce que le délit de grivèlerie ne serait pas punissable en Belgique, il me revient une bien savoureuse histoire qui me fut contée par la victime elle-même, avec

qu'ils veuillent bien nous dire ce qu'il faut réformer.

Pour le Cercle de la Ligue

Plusieurs locaux nous ont été offerts par nos Membres. Nous les en remercions. Malheureusement de l'avis de ceux qui ont visité ces locaux, ils sont tous un peu petits.

Nous faisons donc appel à ceux qui posséderaient ou connaîtraient un local, autant que possible au premier étage. La situation qui conviendrait le mieux serait entre Bourse et Nord. Si le local se trouve au-dessus ou à proximité immédiate d'un café, cela n'en vaut que mieux. D'autre part un bon emplacement pour stationnement d'autos dans le voisinage immédiat est souhaitable.

Le cercle devrait comprendre :

Un petit salon pour ceux qui désirent parler affaires ;

Un salon de consommation pour les dames et jeunes filles ;

Une salle de bridge-fumoir ;

Vestiaire, petit office, petite pièce pour bureau, w.-c., lavabo.

Nous sommes en même temps à la recherche d'une personne sérieuse pour assurer la permanence, le service des Membres et durant les heures creuses faire quelques travaux d'écritures.

**

Nous prions nos Membres qui désiraient devenir Membres Fondateurs du Cercle de nous en aviser. Une cotisation unique de CINQ CENTS fr. est payable par les fondateurs pour la mise en marche du Cercle. Cette somme sera remboursée au fur et à mesure des rentrées.

**

Nous mettrons au Cercle à la disposition de nos Membres commerçants des panneaux publicitaires, vitrines d'exposition, etc.

Ceux qui désireraient en retenir sont priés de nous en aviser.

**

M. Tony Vandenbosch, membre de la Ligue, directeur de la Chapellerie Cyrille, nous informe qu'il offre la première Coupe de bridge de la Ligue.

**

Nous vous remercions de nous avoir fait savoir qu'elles vous ont été utiles. Nous vous remercions également de nous avoir fait savoir qu'elles vous ont été agréables. Nous vous remercions également de nous avoir fait savoir qu'elles vous ont été utiles.

Informations

La Ligue des Cent Mille croit utile d'indiquer à ses membres (Messieurs et Dames) un bon tailleur :

René, 155, bd Ad. Max, Bruxelles. Tél.: 17.89.14.

une excellente modiste :

M^{lle} Jeanne Biard, 52, rue Camille Lemonnier, à Bruxelles. Tél.: 44.22.97.

Le tailleur René et M^{lle} Biard sont membres de la Ligue. Favorisez nos Membres !

Les touristes et voyageurs qui désiraient devenir membres de la Ligue des Cent Mille peuvent s'inscrire dans tous les Hôtels, Restaurants et Etablissements où la *Bonne Auberge* est en lecture.

Les hôteliers sont munis de cartes de demande d'adhésion qu'ils tiennent à leur disposition.

SUCRE DE TIRLEMONT

L'Entente Brugeoise nous prie d'informer nos membres que la fameuse procession du Saint-Sang avec ses groupes historiques, bibliques et religieux, fera sa sortie le lundi 7 mai à 10 h. 30 du matin.

**

M. Vincentelli, président de la Chambre de Commerce française d'Anvers, membre de la Ligue, informe nos membres qu'il peut leur fournir comme vin ordinaire de table, à 7 francs le litre, un délicieux vin rosé en provenance directe des vignobles du Cap Corse et absolument garanti pur jus de raisins frais (177, rue Lozane, à Anvers).

**

M. Groensteen, membre de la Ligue, 105, av. de Bavay, à Vilvorde, informe nos hôteliers qu'il peut céder environ deux cent cinquante œufs de cane garantis frais, par semaine. Ces œufs sont parfaits pour pâtisseries, entremets, mayonnaise, etc.

**

Si vous allez en France.

En attendant que paraisse l'Annuaire 1934-35 de la Ligue qui vous donnera la liste de tous les hôtels et restaurants recommandés, le Secrétariat belge (39, av. Sleeckx, Tél.: 15.88.32) est à votre entière disposition pour vous indiquer dans les régions que vous comptez visiter tous les bons endroits où vous pouvez bien manger à un prix raisonnable.

**

Les quarante-cinq mille membres français de la Ligue vont recevoir à la Pentecôte l'Annuaire de la Ligue où leur seront signalés tous les hôteliers belges qui font partie du Groupement de la Bonne Auberge.

**

une fine bouche...
une mise distinguée

RENE

le tailleur des gourmets
ses pardessus
ses costumes à

995 Fr.

155, boul. ad. max
bruxelles. tél. 17.89.14.



humour et sans un sourire pincé ; car il s'agit d'un homme d'esprit qui avait pris l'aventure du bon côté ; et je veux vous la raconter à mon tour.

Or donc, Paul Bouillard, — car c'est de lui qu'il s'agit, — voit un jour entrer dans son « Filet de Sole », un client très chic.

Le quidam s'assied, commande, et s'envoie un de ces menus, vins à l'avenant, à faire rêver bien des hôteliers.

Bouillard se frottait les mains « in petto » en se félicitant que le Dieu Hasard lui ait envoyé cette pratique.

Cependant on apporte l'addition ; et voici que le garçon vient prévenir le Maître de céans que le client désire lui parler.

Bouillard s'avance, la bouche en cœur s'attendant à des félicitations méritées ; et le client très chic, en allumant un splendide cigare qu'il vient de commander, lui déclare tout de go :

— J'aime autant vous dire tout de suite que je n'ai pas le sou. Vous pouvez, si vous le désirez, faire appeler la police ; je n'opposerai aucune résistance.

Et le voilà qui se cale confortablement sur la banquette rembourée.

Je ne vous décrirai pas la tête de Bouillard à cet instant précis. Il faudrait l'avoir vue et je n'étais pas là. Tout de même, je pense qu'il a dû avoir ce que l'on appelle « un drôle de jeu de physionomie ».

Mais Bouillard n'est pas un imbécile ni un emballé. Une seconde de réflexion lui a suffi.

Il nourrit pour un de ses confrères une antipathie... bref, voici le dialogue qui suivit :

— C'est bien, dit Bouillard, en s'asseyant familièrement à côté de son client ; nous allons arranger cela gentiment. Vous connaissez L...? (ici le nom du confrère).

— Parfaitement.

— Eh bien, votre déjeuner est payé. Seulement j'attends de vous que vous alliez lui... faire le même coup.

Et de rire d'avance de la bonne farce.

— Hélas, impossible, répondit l'autre... c'est lui qui m'a envoyé.

Je ne sais pas la suite ; mais ce qui a pu se passer après est sans intérêt, comme ce quatrième acte que certains auteurs dramatiques ajoutent à leur pièce, on se demande pourquoi, alors que l'action était arrivée à son point culminant à la fin du troisième acte et qu'il eût fallu laisser tomber définitivement le rideau sur cet apogée.

Les Bons Vins de France (1)

COMMUNE DE FIXIN

Très ancienne commune à laquelle a été rattachée celle de FIXEY, célèbre dans la région par un monument « Le Réveil de Napoléon », élevé à la mémoire de l'Empereur, par Nisot, commandant des grenadiers de la garde, et dû au ciseau de Rude.

Les vins de FIXIN sont colorés, peuvent se conserver longtemps et prennent en vieillissant un bouquet agréable.

Principaux crus : la Perrière ; le Chapitre.

Propriétaires : Joliet ; Lamblin.

(1) Voir nos 35, 36, 37, 38, 39, 40.

Chacun doit participer à l'activité continuelle

Nous prions nos Membres, particuliers et hôteliers, de bien vouloir nous signaler tous les « guignols » qu'ils connaissent sur les routes belges, ainsi que les hôtels qui les ont fait placer.

Nous prions d'autre part les Hôteliers et Restaurateurs qui ont fait placer ces « épouvantails » et qui seraient disposés à les enlever, de se faire connaître. (R)

Hôteliers de la " Bonne Auberge "

Vendez à votre clientèle de gourmets
CIGARETTE " A. M. PRIVAT "

Copieuse, douce, aromatique, en pur tabac d'Orient stérilisé, déjà appréciée par de nombreux Cent-Millistes. — Conditions avantageuses.
54, Boulev. Emile Jacqmain, à Bruxelles
Tél. : 17.67.21.

un
livre pour
les ménagères:
La Cuisine familiale
par V. Sivan
56 menus expliqués
avec Lige et les Libanais
Prix: 18 frs.

Groupement hôtelier de la " Bonne Auberge "

Le groupement hôtelier de « La Bonne Auberge » est une Ligue des bons hôtels, bons restaurants et d'une façon générale de toutes bonnes maisons où l'on peut trouver à des prix raisonnables une nourriture saine ou des boissons de choix. A ce titre les pâtisseries ainsi que les Tavernes, buffets froids, etc., peuvent en faire partie, ainsi que les traiteurs et maisons d'alimentation.

Le but du groupement est de faire connaître, avec l'aide de la Ligue des Cent Mille, toutes les bonnes maisons et de diriger vers elles par une action collective la masse des touristes.

Les maisons admises au groupement, sur enquête et références de premier ordre, jouissent des avantages suivants :

L'inscription en majuscules dans la Liste des Bons Endroits;

Le droit à toute mention publicitaire suivant cette inscription;

La remise d'un Jalon de la Bonne Auberge à placer bien en vue sur la façade;

La participation aux diverses réunions de propagande gastronomique, organisées par la Ligue des Cent Mille;

Ainsi que la participation à toutes autres initiatives ultérieures ayant pour but une publicité collective pour les Membres du Groupement.

Aucun de ces avantages ne peut être accordé à des hôteliers qui ne sont pas Membres du Groupement.

Toutes les maisons qui nous sont signalées comme bonnes peuvent devenir Membres du Groupement après une enquête et vérification des références.

Celles qui nous sont signalées comme bonnes peuvent également devenir Membres du Groupement après un stage de 1 à 3 mois aux demandes d'admission, stage pendant lequel il sera procédé à une enquête et à la vérification des références.

Nous tenons à leur disposition des **formules de demande d'admission qu'il suffit de demander au Secrétariat** du Groupement. (Ne pas retourner le bulletin de la Ligue des Cent Mille qui est destiné aux touristes.)

Il est de l'intérêt de toutes les bonnes maisons de s'affilier au Groupement de la Bonne Auberge pour nous aider à intensifier la lutte collective et la propagande contre les gargotiers qui sont la plaie de la corporation et qui, par des procédés peu scrupuleux, détournent les touristes des bons endroits, gâtent leur goût et font un tort énorme aux hôteliers consciencieux.

Secrétariat général :

39, Avenue Slegckx, Bruxelles 3.

Téléphone : 15.88.32.

Comité d'inspection :

M. J. SOUHAMI, 31, Bd Botanique, Bruxelles.
M. Gustave FIVE, 89, rue Ten Bosch, Bruxelles.

M. Léon FRANCK, 224, av. de la Reine, Bruxelles.
M. Louis BRASSEL, 34, Bd Baudouin, Bruxelles.
M. Jean SEGERS, 140, av. d'Amérique, Anvers.
M. Albert KNAEPEN, 53, r. du Melon, Bruxelles.
MM. J. BUISSERET et P. BRADFER, à Chimay.
M. Jean PIRET, 21, r. Henri Lemaître, Namur.
M. René DALED, 13, Grand'Place, Bruges.
M. Gér. LIGER-BELAIR, 16, r. Bouxthay, Vottem.

COMITE D'HONNEUR :

Hôtelier :

MM. Georges Smets, Maison Haute, Boitsfort.
Ch. Jacob, Nouveau Monde, Tirlemont.
Louis Martin, Ma Témaïne, Barbençon.
Georges Denet, Hôtel Denet, Temploux.
Jos. Verriest, Grd Hôtel Verriest, Bruges.

AGENDA GASTRONOMIQUE

Nous avons créé cette rubrique pour que les hôteliers membres du Groupement puissent faire connaître leurs Menus aux membres de la Ligue des Cent Mille non seulement le dimanche, mais dans toutes les occasions où il est intéressant pour eux de le faire, telles que : kermesses aux boudins, fêtes locales diverses, fêtes carillonnées comme Noël, Pâques, etc., époques de spécialités telles que gibier, kermesses au boudins, fêtes locales, fêtes carillonnées : Noël, Pâques, etc., époques de spécialités telles que gibier, pêche et autres.

Il suffit, pour se rendre compte de l'intérêt que présente cette rubrique, de voir la régularité avec laquelle quelques-uns d'entre eux y font annoncer leurs menus.

RALLYE-GOURMAND DU 29 AVRIL La Charmille, à Tiège-lez-Spa.

Prix forfaitaire : Fr. 45.

Le Borch Polonais
La Fondue aux Flûtes
Des Poulets Demi-Deuil
Tartes aux pommes à l'envers
Un Moka

Moulin à Vent
Château Chauvin 1923
(ou) Niersteiner Berg

Repas « Homme d'affaires »

La Ducale, 32, rue de Flandre, à Gand;
repas à fr. 12.50, 14 et 20, mais sans boisson (formule incomplète).

Les Terrasses, à Alsemberg; repas à 15 francs avec eau minérale ou bière.

Relais de Tombeek à Overysse; repas à 20 francs, boisson au choix comprise.

Aux Trois Pistolets, à Hasselt; fr. 18 :
1 potage, 2 plats, dessert, 1 carafon rouge ou blanc.

Hôtel de la Pomme d'Or, à Audenarde;
fr. 12.50 : potage, hors-d'œuvre, 1 bon plat viande et légumes, 1/2 bock ou 1/2 Spa.

Hôtel des Sports, à Durbuy; repas à 20 fr. avec 1/2 bouteille Graves, St-Emilion ou Beaujolais et café.

Restaurant du Théâtre, à Wavre; repas à 14 fr. et fr. 16.50, boisson comprise.

A la Renommée, à Virton, repas à 8, 12, 15 francs, boisson comprise.

La Roseaie à Tailfer (Lustin), repas à 15 fr. avec bière ou eau minérale, Fr. 22.50 avec 1/2 pichet vin.

Chez le Père Finet, à Halma. Fr. 15 et 20, boisson et café compris.

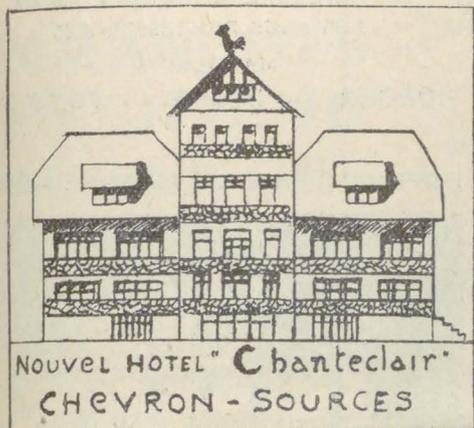
Cecil, 8, rue Van Artevelde, Anvers.
14 fr., bière ou eau minérale.

Que tous nos membres qui se déplacent en semaine encouragent les hôteliers mentionnés à cette rubrique en faisant au besoin un crochet pour venir de préférence déjeuner chez eux. Ce n'est qu'en agissant ainsi que nous ferons comprendre aux autres où est leur intérêt.

responsable d'une partie de cette activité.

A LOUER

Nouvel Hôtel Chanteclair



Ouverture pour le printemps prochain à Chevron-Sources, le 25 chambres, 6 salles de bain, vastes cuisines et dépendances, eau courante sous pression dans toutes les chambres, grande terrasse couverte, grands garages, site pittoresque, 300 m. d'altitude, de l'eau revivifiante, de l'air pur, du calme et de la belle nature. S'adresser au bureau du journal.

CAP CORSE

Quinquina

préparé par L. N. MATTEI à BASTIA

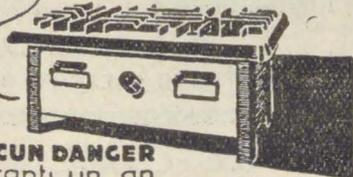
40 médailles d'or et d'argent, diplômes d'honneur et grands prix, et hors concours. — Membre du Jury, Exposition Coloniale Marseille 1922. — Diplôme de Grand Prix, Exposition Nationale des Vins de France 1926. — Hors concours, Membre du Jury, Exposition Coloniale et Internationale Paris 1931.

Le gaz à la campagne



PAR LE

PÉTROLE ET L'ÉLECTRICITÉ
sans pompe ni pression
grâce au
FOURNEAU "PÉTRELEC"



AUCUN DANGER
garanti un an

39, avenue Slecckx, Bruxelles. — Tél. : 15.88.32.

ETRANGER

PARIS

Grd HOTEL DU PAVILLON, 36, r. Echiquier.
Tél. Provence 17-15 ou 54-34. — Lunch 18 et 28 fr.
Dîner 22 et 30 fr. — Spécialités régionales.

AUBENAS (Ardèche).

HOTEL BELLE VUE. Cure uvale. Panorama unique. Les cinq plus beaux kilomètres de route de la France.

Supplément à la Liste du

GROUPEMENT DE LA BONNE AUBERGE

On nous signale comme bons les Etablissements suivants :

Hôtel de la Cloche, Saint-Trond.
Terminus, à Huy (Gare).
Hôtel de la Croix d'Or, Martelange.
Osborne, à Ostende.
Hôtel Terlinck, à La Panne.
Hôtel du Grand Cerf, à Liège.
Hôtel Sibertz, à Charleroi.
Taverne du Louvre, pl. Madou, Bruxelles.
Restaurant Bérutte, Namur.
Hôtel des Postes, Houffalize.
Hôtel du Moulin, à Esch-le-Trou (Grand-Duché).
Hôtel Jacobs, à Malmédy.
Hôtel de l'Europe, à Malmédy.
Rôtisserie Lorphèvre, 168, av. Lippens, Knocke.
Elite, Porte de Namur, Bruxelles.
Hôtel du Cerf, à Beerlingen.
Restaurant Royal, à Liège.
L'Hermitage, à Profondeville.
Au Prince d'Orange, à Uccle.
Hôtel Joli-Bois, à Coq-sur-Mer.
Hôtel du Nord, à Courtrai.
Hôtel du Pont de Bonne, à Modave.
Hôtel des Touristes, à Modave.
Hôtel de l'Abbaye, à Villers-la-Ville.
Chalet La Sapinière, à Orroir.
Hôtel du Casino, à Dixmude.
Le Paon d'Or, à Lessines.
Hôtel de l'Aigle, à St-Nicolas-Waes.
Hôtel du Miroir, à St-Nicolas-Waes.

Taverne Royale, Galeries, Bruxelles.
Hôtel du Parc, à Arlon.
Au Gourmet d'Orient, 45, r. H. Maus, Bruxelles.
Hôtel Cosmopolite, à Nieuport-Bains.
Hôtel de l'Océan, à Coxyde.
Hôtel Masseaux, à Westende.
Hôtel Rigal, à Westende.
Hostellerie du « Gros Chêne », à Hautrages.
Hôtel du Louvre, à Blankenberghe.
Hôtel Savoy, à Wenduynne.
Restaurant Wibauw, à Wenduynne.
Hôtel du Parc, à Ostende.
Hôtel du Midi, à Lustin.
Bristol Cottage, à Westende-Bains.
Hôtel de Liège, à Houffalize.
Hôtel des Bruyères, à Houffalize.

Nous prions instamment les membres de la Ligue et ceux du Groupement de nous donner leur avis sur ces Etablissements. Ce n'est que si chacun nous aide à nous renseigner que nous arrivons à n'inscrire que des Etablissements méritant réellement d'être recommandés.

Tout établissement qui, après parution à cette rubrique n'aura été l'objet d'aucune critique sérieuse sera considéré comme pouvant être admis au Groupement Hôtelier de la Bonne Auberge et invité à nous adresser sa demande d'admission.
Hôtel des Bruyères, à Houffalize.

LIGUE DES CENT MILLE

39, Avenue Slecckx, BRUXELLES III

Bulletin d'adhésion

RÉSERVÉ AUX TOURISTES

(A détacher)

Veillez m'inscrire comme membre de la Ligue des Cent Mille.

M

N° d'auto :

Droit d'inscription 1^{re} année..... fr. 5

Cotisation annuelle 1934..... fr. 20

Insigne radiateur..... fr. 6 (facultatif).

Soit fr.

que je verse au compte chèques postaux : de Carsalade n° 1803.48.
que veuillez faire encaisser par la poste.

soyez aussi prudents que nous.

Les Membres de la Ligue des Cent Mille se doivent de faire des affaires
avec nos Annonceurs qui font vivre " La Bonne Auberge "

Publicité H. B. P.

Société Anonyme

34, Boulevard Baudouin
BRUXELLES

Téléphones : 17.19.32 — 17.24.99 — 17.38.91.

La plus importante organisation Belge.
Groupement des emplacements Agence HAVAS,
Maison BRASSEL et PUBLICITY OFFICE.
Tout pour l'affichage et la publicité murale.

Grands Vins Bordeaux & Bourgogne

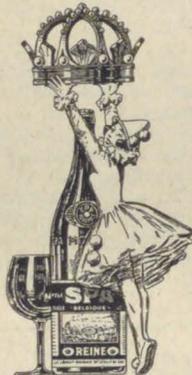
Provenance Directe

Jean FORT

Membre de la Ligue des Cent Mille
LIBOURNE (FRANCE)

Momentanément aux bons soins de
La Bonne Auberge.

PROBITE COMMERCIALE



Consommateurs

Lorsque vous de-
mandez un

SPA

et que sans vous
avertir au préalable
on vous sert par es-
prit de lucre, une
eau d'autre proven-
ance,

REFUSEZ TOUTE
SUBSTITUTION
ET EXIGEZ UN

SPA

SPA-MONOPOLE
SOURCE REINE

C'est du reste dans
l'intérêt de votre
santé.

Dépôt Principal :

126, av. du Port. — Tél. : 26.10.72 et 73

Maison spéciale pour les fines et cognacs

André GILBART, à Saint-Gérard

DEMANDEZ SES COGNACS Pignon ET Dubois
FINES Chapeau Bleu ET Chapeau d'Or

Tél. 19 Saint-Gérard

Sté des CHARBONNAGES du ROTON
à TAMINES

(Membre de la Ligue des Cent Mille)

Production : 550.000 Tonnes par an de vrais
ANTHRACITES pour foyers domestiques, chauf-
fage central, feux continus, et du charbon spé-
cialement recommandé pour la cuisine de res-
taurants.

DEMANDEZ PRIX-COURANT

Orfèvrerie E. PIERARD-LEFEBVRE

173, chaussée de Haecht, Bruxelles

Maison fondée à Gembloux en 1794

Articles en métal blanc argenté 1^{er} titre

Spécialités pour Restaurants — Coupes de Sports

DICTEZ AU

DICTAPHONE

pour accomplir davantage
en moins de temps

29, rue des Pierres, BRUXELLES.
R. CLAESEN,

POUR VOS VINS. — POUR VOS SPIRITUEUX
Une Maison de Confiance

ADET, S. A.

119, rue Josaphat, Bruxelles III.

Téléphone : 15.79.95.

MAISONS à Bordeaux, Cognac, Nuits-St-Georges.
Tarifs et échantillons sur demande.

Dépôts dans toute la Belgique.

ADET, S. A., importateurs :

ADET SEWARD, S. A., Cognac.

J. de PONTAUD, Bordeaux.

Caves Nuitonnes, Nuits-Saint-Georges.



PORTO
GILBEY

Avant de déjeuner
un

PORTO GILBEY

Le Porto de la Cour
d'Angleterre
et de tous les gourmets.

Agents régionaux demandés
89, rue Ten Bosch, XL.
Tél. : 44.91.63.

POURQUOI?...

acheter les fauteuils en rotin, qui
pourrissent et se démantibulent.

Les chaises et tables en tubes d'acier
emboitables

sont d'une durée indéfinie, d'un grand confort.
REFERENCES, PRIX OU VISITE

Anciennes Usines ANNOYE,

à Perbais-Chastre

Téléphone : Nil-St-Vincent n° 32.

Ag. Gén. : J. SOUHAMI, 31, Bd Botanique, Brux.

AU RESTAURANT, DEMANDEZ
LES GRANDS VINS DE BOURGOGNE
DES



Anciens Et. C. Marey & Liger Belair

LIGER BELAIR et Fils, Successeurs.

Propriétaires depuis 1720

à Nuits-Saint-Georges et Vosne Romanée.

Bureaux pour la Belgique :

53, rue du Melon, Bruxelles. Tél. : 44.22.35.

CHOCOLATS G. LECHIEU

144-146, rue Bara, BRUXELLES

LE MEILLEUR CHOCOLAT BELGE
LES PLUS BELLES PRIMES

MARQUES :

CORONA — DELLA — FOX-FILM



Agent Général : J. SOUHAMI

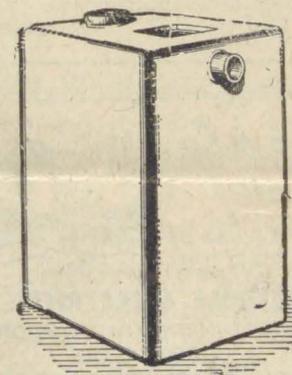
38, av. Jean Dubrucq, Molenbeek

METAL EXTRA BLANC (Nickel)

Argenté à forte épaisseur
à l'usage des Hôteliers, Restaurateurs et Cafés

ORFÈVRERIE
R. LADERIER

16, RUE DE LA SERRURE
BRUXELLES — BOURSE



LA
FOSSE
SEPTIQUE
SUPPRIME
LA
VIDANGE

Renseignements, prix et devis sur demande

P. de CARSALADE

39, AVENUE SLEECKX, BRUXELLES

LE CIMENTOL

COULEUR A L'HUILE INALTERABLE pour
bétons, ciments, lavatory, corridors, courts de
tennis. — Notice et carte de teintes sur demande

39, AVENUE SLEECKX, BRUXELLES

P. de CARSALADE du PONT,
Secrétaire pour la Belgique de la Ligue des
« Cent Mille », 39, av. Sleeckx, Bruxelles.